

CAFERUIS

**Certificat d'aptitudes aux Fonctions d'Encadrement
et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale
Niveau II**

Pour les salariés, demandeurs d'emploi ou en VAE



VOS CONTACTS

Organisation de la formation

Mireille DONIS

Coordinatrice de la formation

Gaëlle THEVENET,

Secrétaire pédagogique

05 49 37 41 07

caferuis@irts-pc.eu

Admissions

05 49 37 60 02 ou 05 49 37 77 18

equipe.admissions@irts-pc.eu

VAE

vae@irts-pc.eu

INSCRIPTIONS

www.irts-nouvelle-aquitaine.org

Le métier

Les professionnels, responsables d'une unité de travail, assurent l'encadrement d'une équipe et des actions directement engagées auprès des usagers. Ils pilotent l'action dans le cadre des projets de service. Intermédiaires entre direction et équipes, ils sont en position d'interface dans les organisations, ce qui leur confère un rôle essentiel pour la mise en œuvre des réponses aux besoins des usagers.

Compétences visées

Les compétences de la formation sont les suivantes et correspondent aux fonctions du cadre intermédiaire :

- **Pilotage de l'action**

Concevoir et mettre en œuvre le projet de service ou de l'unité, assurer la qualité des interventions auprès des usagers, développer une réflexion éthique, évaluer les actions menées.

- **Encadrement d'équipes et de professionnels, gestion des ressources humaines**

Encadrer, animer et conduire l'équipe, développer les compétences individuelles et collectives.

- **Gestion administrative et budgétaire d'une unité**

Gérer et planifier les moyens matériels et budgétaires de l'unité, effectuer le suivi de la gestion administrative, mettre en œuvre la réglementation, adapter et appliquer les indicateurs de gestion et de qualité, réguler et gérer les imprévus.

- **Communication interne**

Recueillir, traiter, analyser et transmettre les informations des équipes, les décisions et informations de la direction, assurer la diffusion des informations liées à la réglementation et son évolution, rendre compte de l'activité

- **Participation au projet de la structure**

Participer à la construction du projet, analyser et transmettre les besoins des usagers, participer et faire participer les équipes à la définition des missions, à l'évaluation, être garant de la cohérence des différents niveaux de projets, contribuer à la veille institutionnelle.

- **Partenariat d'action et travail en réseau**

Repérer et connaître les partenaires, développer des partenariats, assurer la représentation du service ou de la structure par délégation, organiser les relais en amont et en aval de l'accompagnement

Postes visés

Développer les compétences pour occuper des postes de :

- Responsable d'unité d'intervention sociale
- Coordonnateur – responsable

Les conditions d'accès à la formation

Cette formation s'adresse aux salariés du secteur social et médico-social y compris de l'aide à domicile et aux personnes hors secteur pouvant justifier d'une expérience de l'encadrement ou d'un niveau de diplôme.

Prérequis

Les candidats peuvent être soit :

- Des travailleurs sociaux (niveau III) : assistants de services sociaux, éducateurs spécialisés ...
- Toute personne titulaire d'un des diplômes d'auxiliaire médical de niveau III (code de la santé publique livre 3) ayant deux ans d'expérience ou occupant une fonction d'encadrement dans le secteur social ou médico-social ;
- Des travailleurs sociaux de niveau IV – moniteurs-éducateurs, techniciens de l'intervention sociale et familiale – ayant 4 années d'expérience dans le secteur social ou médico-social ;
- Toute personne titulaire d'un diplôme de niveau II inscrit au RNCP;
- Toute personne titulaire d'un Bac+2 ayant au moins 3 ans d'expérience dans des fonctions d'encadrement (hiérarchique ou fonctionnel) dans le secteur social et médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire.

Une épreuve orale d'admission

Durée : 30 min

Elle consistera en un entretien avec un professionnel de la filière concernée et un formateur permanent ou vacataire de l'Institut autour des motivations au regard de la formation et de l'exercice d'un poste à responsabilité. Elle permettra d'apprécier le parcours du candidat, la nature de son engagement, l'opportunité et la pertinence de cette formation.

La formation

Le CAFERUIS est une formation professionnelle de 820 heures réparties en

- 400 heures de formation théorique, avec allègements possibles ;
- 420 heures ou 210 heures de stage selon l'origine professionnelle des stagiaires.

Contenu

- L'enseignement théorique est composé de quatre domaines de formation :
- Conception et conduite de projet (90 heures)

- Expertise technique (150 heures)
- Management d'équipe (100 heures)
- Gestion administrative et budgétaire (60 heures)

Lieu de formation

Poitiers (86), Angoulême (16) ou Saintes (17) en fonction du nombre d'inscrits.

Durée

2 ans

Organisation de la formation

Regroupements mensuels de 2 à 5 jours (amplitude maximum de 24 mois entre le début de la formation et le jury final).

Allègements de formation

Les personnes titulaires d'un diplôme de travail social ou d'un diplôme d'auxiliaire médical au moins de niveau III et en situation d'emploi dans un secteur de l'action sociale ou médico-sociale bénéficient d'un allègement automatique de 70 h sur l'unité de formation expertise technique et de 210h sur la durée du stage. Des allègements de formation équivalents peuvent être accordés sur demande des intéressés lorsqu'ils sont en situation d'emploi et que leur diplôme sanctionne une formation au moins de niveau III dans le domaine de l'intervention sociale.

Informations et inscriptions

Les inscriptions se font en ligne sur :

www.irts-nouvelle-aquitaine.org

1ère session (FC)

Inscription en ligne : du 11 septembre au 20 octobre 2017

Épreuve orale : du 13 au 17 novembre 2017.

2ème session (FI-FC)

Inscription en ligne : du 5 mars au 14 mai 2018

Épreuve orale : du 4 au 8 juin 2018.

3ème session (FI-FC)

Inscription en ligne : du 2 juillet au 24 août 2018

Épreuve orale : 7 septembre 2018

Retrouvez toutes les informations sur la formation (calendriers d'inscription, règlements, tarifs) sur le site internet de l'IRTS (onglet Formation, « Présentation des formations »).

Coût indicatif : 140 euros